

Gestion des voyages

Gestion des voyages avec porte-monnaie en pré-paiement

1. **Création du pm annexe** dans le menu Administration / Configuration / Porte-monnaie.

et renseigner les 3 comptes comptable associés :
avance, tiers et recette.

Dans l'onglet GEC En Ligne, choisir le mode de fonctionnement

Utiliser les montants prédéfinis paramétré dans le terminal ARDONLINE, choisir "Non".

Cliquer sur le bouton

Dans l'onglet Général, choisir

Il n'est pas obligatoire de renseigner les 6 montants prédéfinis.
Par exemple, pour un voyage coutant 600 €, si vous voulez que la famille paye en 1, 2 ou 3 encaissements son voyage, vous allez renseigner les 3 montants suivants : 200 €, 400 € et 600 €.

Si vous autorisez une famille à payer un autre montant que ceux prédéfinis, cocher

Nota : il n'est pas nécessaire de faire une synchro avec GecEnLigne.

2. Renseigner la population concernée par le voyage.

Cela s'effectue à partir des catégories dans le menu Personnes / Groupes de personnes / Catégories.

Sélectionner la catégorie, et dans l'onglet général, dans le tableau des porte-monnaie, se placer sur le porte-monnaie voyage/sortie qui vient d'être créé.

Faire un double click sur la ligne.

Dans "rechargement bornes/web",
sélectionner soit "Affichage forcé", soit
"Affichage par classe".

L'**affichage forcé**, va rendre le porte-monnaie visible pour toutes les personnes de la catégorie en cours de modification; alors que l'**affichage par classe** va permettre de sélectionner les classes concernées par le voyage.

et basculer dans la liste de droite les classes concernées par le voyage à l'aide du double click ou du bouton

A partir de là, le porte-monnaie est configuré et les personnes peuvent payer via Gec en Ligne.

3. Suivi des paiements

Le suivi des paiements s'effectue à travers l'éditions Liste des opérations financières configurée comme ci-dessous pour visualiser qui a payé et combien, mais ne permet pas de voir qui n'a pas payé. Il y a plusieurs lignes dans l'édition si

Gestion des voyages

une personne a effectué plusieurs encaissements.

L'édition obtenue sera la suivante :

4. Création de la recette

A tout moment, la recette peut être créée depuis le menu Finances / Autres opérations / Consommation par lots sur les porte-monnaie annexes.

Choisir le porte-monnaie concerné dans la liste déroulante. Puis effectuer une présélection multi-critères si le voyage concerne la majorité des élèves d'une ou plusieurs classes (ou groupes) ou Sélection individuelle s'il n'y a pas de point commun entre les élèves concernés.

Lors de l'affichage des élèves sélectionnés, il est possible d'affiner la liste des élèves en rajoutant ou supprimant des élèves.

Pour rajouter un élève à la liste des sélectionnés, le choisir dans la liste de gauche,

Pour enlever un élève de la liste des sélectionnés, le choisir dans la liste de droite,

puis cliquer sur le bouton

puis cliquer sur le bouton

Après la sélection des personnes concernées, choisir la création de la recette en utilisant "le montant renseigné ci-dessous". Entrer le prix du voyage et cocher Autoriser le porte-monnaie à passer en négatif

Gestion des voyages

Maintenant, le porte-monnaie annexe associé au voyage a été débité pour toutes les personnes sélectionnées.

Si une personne a été oubliée, refaire la même opération en choisissant l'option pré-sélection individuelle et sélectionner la personne oubliée.

Si une personne inscrite au voyage ne vient plus, il faut annuler sa recette annexe depuis sa fiche individuelle dans l'onglet Finances.

Gestion des voyages

Maintenant que la recette a été créée, il est possible d'utiliser l'édition "Liste des opérations financières" configurée comme ci-dessous pour y intégrer la recette et ainsi connaître les personnes à jour de leurs encaissements et celles qui doivent encore une partie du prix du voyage.

Gestion des voyages

Dans l'édition, le solde de la personne indique son status : négatif, elle doit encore de l'argent; 0, elle a payé son voyage; positif, elle a trop payé.

Gestion des voyages

Référence ID de l'article : #1175

Auteur : Olivier

Dernière mise à jour : 2023-02-17 15:07